



APPEL A PROJETS « REINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE »

Comme dix autres villes bretonnes, Morlaix fait partie des villes retenues au programme « Action Cœur de Ville ». Ce programme, piloté par le ministère de la Cohésion des territoires, doit permettre d'aider les villes moyennes à résoudre les dysfonctionnements identifiés pour leur vitalité et de créer les conditions d'une redynamisation durable du cœur de leur agglomération.

Le dispositif « Action Cœur de Ville » se décline, aujourd'hui, au travers d'une nouvelle consultation nationale « Réinventons nos Cœurs de Ville ». Celle-ci a pour objectif de faciliter l'émergence de projets de renouvellement urbain en centre-ville, adaptés aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain. La Ville de Morlaix fait partie des 54 villes lauréates de ce programme.

Désormais placée à 3 heures de Paris via la LGV, et entièrement couverte par la fibre optique à l'horizon 2020, Morlaix offre le charme et le cadre de vie d'une ville à taille humaine située à proximité immédiate de la mer. La Ville se caractérise par son patrimoine bâti de qualité et par une offre culturelle et de services riche et diversifiée

Le site de renouvellement urbain proposé pour cet appel à projets s'organise en quatre îlots dont la maîtrise foncière est assurée par la Ville ou par l'établissement public foncier de Bretagne : l'îlot Gare, l'îlot Gambetta Est, l'îlot Notre-Dame de Lourdes et, de façon optionnelle, l'îlot Léon-Blum. Ces sites sont localisés sur le plateau à l'Ouest du centre historique de Morlaix, à proximité immédiate du pôle d'échanges multimodal, récemment restructuré. La localisation privilégiée de ces ensembles fonciers, aux abords immédiats de la gare SNCF/LGV et de la future liaison mécanique entre la ville haute et la ville basse, amène à concevoir, sur ce quartier en mutation, un projet de restructuration urbaine en densification, dans un souci de mixité des fonctions : habitat multigénérationnel, commerces, activités tertiaires, hôtellerie, espace multiservices en lien avec la promotion du territoire.

Chacun des groupements candidats peut proposer un projet sur un ou plusieurs îlots, en cohérence avec les objectifs de redynamisation de la Ville.

En pratique :

- Dans le calendrier de la consultation nationale, lancement de l'appel à projets : juillet 2019.
- Dossier d'appel à projets téléchargeable sur le site de la Ville (www.ville.morlaix.fr) ou sur la plateforme suivante : <https://marches.megalisbretagne.org>
- Remise des manifestations d'intérêt des opérateurs : 4 novembre 2019, à l'adresse mail dédiée rcv@villedemorlaix.org, et le cas échéant via une plate-forme d'échanges de fichiers pour les dossiers de plus de 8Mo.